



Procès-verbal n°24 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	27/01/23
À :	10h
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY. Mrs Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAOUI. Mr Sauveur ROMAGNOLE

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 23 de la réunion du 20/01/2023.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

FESTIVAL PITCH U13

RAPPEL 2em TOUR PITCH SAMEDI 4 FEVRIER

Le programme des rencontres sur Footclub.



FESTIVAL FOOT 2em Tour - Samedi 04 Février 2023 9h30

	PLATEAU 1	PLATEAU 2	PLATEAU 3	PLATEAU 4	PLATEAU 5	PLATEAU 6	PLATEAU 7	PLATEAU 8
1	ALES 1	ACA UNIVERS 3	CALV VAUN 1	ST PRIV MO 1	EFC BEAUC 1	ROUSSON 1	VALLABREG 1	ST LAURENT 1
2	ALES 2	LANGLADE 1	PIS VAL 1	ST HILAIRE 1	EFC BEAUC 2	ENT ES UZES 2	BEAUC JONQ 1	VAL DE CEZE 1
3	ALES 4	XXXXXXXXXX	CALV VAUN 2	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
	PLATEAU 9	PLATEAU 10	PLATEAU 11	PLATEAU 12	PLATEAU 13	PLATEAU 14	PLATEAU 15	PLATEAU 16
1	MONOBLLET 1	LAUDUN 1	TREFLE 1	ST JEA DU PIN 1	NIMES OL 1	MARGUERIT 1	3 MOULINS 1	GENERAC 1
2	REGORDANE 1	LAUDUN 2	CABASSUT 1	VEZENOBRES 1	MANDUEL 2	GAZELEC 2	POULX 1	S LEVANT 1

- **plateau à 2 équipes** : match de deux périodes de **30 minutes** chacune ;
- **plateau à 3 équipes** : match de deux périodes de **15 minutes** chacune ;

Championnat U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

Foot Animation - U10 à U10/U11

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Au vu des remarques parfois désobligeantes qui nous arrivent par téléphone au secrétariat concernant l'organisation et (ou) le comportement de certains dirigeants (voir parents),

Il nous paraît indispensable de faire remonter ces faits ou dysfonctionnement de ces plateaux au secretariat@gard-lozere.fff.fr afin d'améliorer le déroulement de ces compétitions.

Nous vous rappelons que ceux sont des compétitions du football animation (u6 à U10/U11).

Vous en remerciant par avance.



ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Rappel Forfait général après début des plateaux : 80€

- **AS BAGARD** Forfait Général U6/U7 Plateau 13 : 80€
- **ASSOCIATION VAL AUZONNET (564235)** Forfait Général U6/U7 Plateau 16 : 80€

À vu des remarques parfois désobligeantes qui nous arrivent par téléphone au secrétariat concernant l'organisation et (ou) le comportement de certains dirigeants (voir parents),

Il nous paraît indispensable de faire remonter ces faits ou dysfonctionnement de ces plateaux au secretariat@gard-lozere.fff.fr afin d'améliorer le déroulement de ces compétitions.

Nous vous rappelons que ceux sont des compétitions du football animation (u6 à U10/U11).

Vous en remerciant par avance.

Pensez à renvoyer vos feuilles de plateaux dûment remplies !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO